



Centrale des syndicats
du Québec

Pour diffusion immédiate

Communiqué de presse

Projet de loi sur la transformation des commissions scolaires

Meilleurs services aux élèves ou brassage inutile de structures?

Montréal, le 1^{er} octobre 2019. – La Centrale des syndicats du Québec (CSQ) tient à réagir à la suite de la présentation du projet de loi n°40, Loi modifiant principalement la Loi sur l’instruction publique relativement à l’organisation et à la gouvernance scolaires. Pour la CSQ, il s’agit d’un projet qui risque de fragiliser le système d’éducation déjà mis à mal par les réformes successives et par les années d’austérité.

Au lieu de baser ses décisions sur une réflexion de fond concernant la gouvernance et les façons de l’améliorer, reliées avec les besoins en éducation, le gouvernement n’a qu’une idée en tête : remplir une autre promesse électorale. « En quoi cette transformation améliorera-t-elle la réussite éducative de nos enfants, de nos jeunes et des adultes? Seront-ils mieux formés au terme de leurs parcours? Cette réforme permettra-t-elle une plus grande égalité des chances pour chacune et chacun, peu importe le milieu, la condition sociale ou économique? La réponse à ces questions est non », insiste Sonia Ethier.

Pour la CSQ, d’autres enjeux, nettement plus importants, commanderaient qu’on y consacre temps, énergies et ressources. « On devrait, par exemple, s’assurer d’offrir un meilleur accès aux services pour les élèves, notamment ceux en difficulté. On devrait s’atteler à résoudre les problèmes de pénurie que vit actuellement le réseau et qui ira en s’aggravant. On devrait s’attaquer aux conditions toxiques qui prévalent et qui font fuir la relève, comme celles et ceux qui sont en poste ou qui décrochent », rappelle la présidente de la CSQ.

« Oui, des améliorations sont souhaitables dans la gouvernance du réseau scolaire et plusieurs solutions ont déjà été proposées au cours des dernières années. Cependant, il n’y a jamais eu de véritable volonté de les mettre en pratique par les gouvernements successifs. Ce n’est certainement pas en abolissant ce palier démocratique pour le remplacer par une structure administrative que le système d’éducation sera mieux servi. Au fond, cette transformation est le reflet d’une tendance lourde qui gagne toutes les sphères de l’État et qui se traduit par une

approche managériale, comptable et froide en matière de services publics et ce sont les citoyennes et citoyens qui y perdent », a poursuivi Sonia Ethier.

Sous prétexte de vouloir réaliser des économies et d'améliorer la réussite des élèves, ce projet de loi annonce un autre brassage inutile de structures. Un discours qui laisse une impression de déjà-vu pour la présidente de la CSQ. « Ce sont exactement les mêmes arguments que nous avait servi l'ex-ministre de la Santé et des Services sociaux, Gaétan Barrette, lorsqu'il a entrepris sa réforme. Économies et améliorations des services seraient au rendez-vous. Par quoi s'est soldée cette réforme? Un réseau fragilisé, une centralisation à outrance des pouvoirs entre les mains du ministre, zéro économie et moins de services pour la population », a conclu la présidente de la CSQ.

La CSQ analysera en détail ce projet de loi au cours des prochaines semaines et elle entend participer aux auditions publiques et aux consultations particulières qui se tiendront prochainement.

Profil de la CSQ

La CSQ représente plus de 200 000 membres, dont environ 125 000 font partie du personnel de l'éducation. La CSQ compte 11 fédérations qui regroupent quelque 240 syndicats affiliés; s'ajoute également l'AREQ (CSQ), l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec. La CSQ est également présente dans les secteurs de la santé et des services sociaux, des services de garde, du municipal, des loisirs, de la culture, du communautaire et des communications.

– 30 –

Renseignements

Richard-Pierre Caron
Attaché de presse par intérim, CSQ
438 334 1120
514 356 8888, poste 2611
Courriel : caron.richard-pierre@lacsq.org
Twitter : @csq_centrale